

2 RUE DES ERABLES, CS21035, 69578 LIMONEST CEDEX

Numéro unique professionnels: +33 (0)4 27 46 60 05

Retrouvez l'ensemble des nos coordonnées sur nos sites Internet :

http://www.ldlc.com et http://www.ldlc.pro

Client livré:

Bug Builders NOBLE Julien 7 rue Constant Appartement 64 33110 LE BOUSCAT *FRANCE*

FACTURE

N° de facture : FV201900361468

Référence à rappeler lors du règlement

E33BUGBUI1107

FV201900361468

16/09/2019

Date de facture : 16/09/2019 N° client : F33BUGBUI1107 N° de commande : 9091413402406V

Date commande : 14/09/2019

N° client :

N° de facture :

Date de la facture :

Réf. Client : 531442xxxxxx7362 **INTERNET PRO** Représentant : N° Intra Comm.: FR46837930890 83793089000012 N° Siret:

Client facturé :

Bug Builders NOBLE Julien

62 RUE DES RETAILLONS

33000 BORDEAUX

FRANCE

GARANTIE: Les étiquettes collées sur les pièces neuves sont nécessaires pour la garantie. Les emballages doivent être conservés.

page 1 / 1

STACE TIPE : Les cuquettes conces sur les picces neuves sont necessaires pour la garantie. Les embanages doivent eur conserv					COLIDEL 1 CD.		page	/ 1
Code	Désignation	Qté	Px Unit. €	Rem %	Mtt Base. €	Eco-P. HT	Uni. Vte	Т
S0122893 AR201804260078	SAMSUNG 970 EVO NVME M.2 1 TO	2	177,38	0,00	354,76	0,16	PIE	4
S0045606 AR201907030072	GIGABYTE GV-N208SGAMING OC-8GC	1	666,42	0,00	666,42	0,20	PIE	4
S0105679 AR201708080039	HYPERX DDR4 32GB (2*16) HX426C13PB3K2/32	1	194,96	0,00	194,96	0,00	PIE	4
S0111552 AR201809130119	INTEL BX80684179700K	1	371,62	0,00	371,62	0,01	PIE	4
S0054314 AR201809180039	MSI MPG Z390 GAMING EDGE AC	1	152,26	0,00	152,26	0,20	PIE	4
S0863141 AR201808010062	FRACTAL DESIGN DEFINE R6 USB-C (BLACK)	1	141,62	0,00	141,62	0,00	PIE	4
S0842320 AR201707140008	ANTEC MERCURY - M360	1	104,12	0,00	104,12	0,00	PIE	4
S1970236 AR201608020138	FOCUSRITE SCARLETT 616 (2ÈME GÉNÉRATION)	1	249,54	0,00	249,54	0,42	PIE	4
S1920137 AR201507080097	NOVATION LAUNCHPAD MKII	1	166,54	0,00	166,54	0,08	PIE	4
S0851373 AR201702090106	LDLC US-650G ALIMENTATION 650W 80+ GOLD	1	80,79	0,00	80,79	0,00	PIE	4
S0390437 AR201812190085	WACOM CINTIQ 16	1	483,29	0,00	483,29	0,00	PIE	4

Т	% TVA	BASE DE CALCUL	TOTAL
4	20,00	3002,00	600,40

Nos factures sont libellées en Euros.

Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

0.00 **Montant remise** 35.00 Montant port 3002,00 **Montant HT** 1,07 Dont éco-participation 600,40 **Montant TVA** 3602,40 **Montant TTC** Votre règlement 3602,40

NET A PAYER 0,00 € Date limite de paiement 16/09/2019

CONDITIONS DE REGLEMENT

LDLC.pro - CB BNP via HiPay

Nos références bancaires : CA St DIDIER IBAN: FR76 1780 6006 7992 9035 9100 038

BIC: AGRIFRPP878

A l'ordre de Groupe LDLC

Les conditions générales de vente acceptées lors de votre commande figurent au verso. Les marchandises vendues sont soumises à une clause de réserve de propriété. En cas de retard de paiement, taux de pénalité de cinq fois le taux d'intérêt légal et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (article L.441-6 du code de commerce).

groupe LDLC - SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 137 979.08 € - 403 554 181 RCS Lyon - NAF 4791B - N° T.V.A. FR 26403554181, N° T.V.A Belge BE 0863283964, N° T.V.A. Luxembourg LU 26459700, N° Suisse CHE-136.085.276 TVA. SIRET: 40355418100178

Conditions enéral es de la teapplicable saux professionnels Et sur lessites www.l dl. opro.com, www.l dl. opro.be et www.l dl. opro.ch

Article 1 – GENERALITES. Lesiteswww. I dl-pro.com wwwl dl epro.beet wwwl dl epro.chsont desitesd eBOUPLDLC S.A. àdirect oire et conseil desurv eil I ance au capit al social de1 137 97908 eurosdont I esiègesocial est sit ué2 RUE DES ERABLES - CS21035 - 69578 L MONEST CEDEX - (Tél : +33 (0)4 72 52 (37/MB)R; labert ricul éeau R.BES869128/0898eus loiempnréss du IBULC-Po »L esprésent es Conditions enéral es de bit e (ci -après « CGV ») s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des sy iceréal isées sur nos sit es dédiés aux professionnel sauprès det out epersonne physique ou moral e agissant dans le cadre deson act ivit é professionnel le ou commercial e (ciaprès « CGV ») s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des viceréal isées sur nos sit es dédiés aux professionnel sauprès det out epersonne physique ou moral e agissant dans le cadre deson act ivit é professionnel le ou commercial e (ciaprès « CGV ») s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des viceréal isées sur nos sit es dédiés aux professionnel sauprès det out epersonne physique ou moral e agissant dans le cadre deson act ivit é professionnel le ou commercial e (ciaprès « CGV ») s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des viceréal isées sur nos sit es dédiés aux professionnel sauprès det out epersonne physique ou moral e agissant dans le cadre deson act ivit é professionnel le cou commercial e (ciaprès « CGV ») s'appliquent de façon exclusive à toutes les ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des ventes de L DL GPo deproduit sou prest at ions des ventes de L DL GPo designe de L DL GPo de la cadre de rios si es decides aux professionne s'auprès det out epersonne physique ou moral e agissant dans le cadre deson act ivité professionne l'eou commercial e (ciaprès « Cl ient»). Toutes autres conditions n'engagent L DL GPo qu'après confirmation écrite de sa part. Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogues, publicités, listes de prix, site Internet, notes, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle et peut fire modif ié par L DL GPo sanspréav is L esul fait de passer une commande ou d'accepter une offre de L DL GPo comporte l'acceptation sans réserve des CGV qui prévalent sur toutes les conditions générales d'achat, sauf accord dérogat oir exprès préal abl est écrit LdBL GPo. L es CQuev ent fire modif iés à out moment et sanspréavispar L DL GPo, I es modificat ions ét ant al ors applicable suniquement à out escommandes post érieures El I eseuv ent fire compl ét ées par descondit ions particul ières oul escondit ions propres des four nisseurs des produit set services actetés par I eC I ientauprès deL DL C-Po.

Article 2 – COMMANDES. L'escommandespeuv ent êrer éal iséespar hit entet sur nossit esprof essionné s par courrier él est roniqueauprès du service ommercial, par fax (+33 (0)4 accept ée qu'aus services) emperchéris étérimient (ueccommandes pauvent qui pour rait en modifier l'emont ant total, avec l'a mention «Bon pour Accept de nom, la signature du Client, et l'indication du mode de règlement retenu. Pour les commandes passées exclusivement sur l'est ehit ente l'a prisen compt ede l'exommande est confirmée par l'envoi d'un mail généré automatiquement par notre site à l'adresse électronique indiquéel ors del a créat ion devot reCompt eCl int. L'or squevous en regist rell a commande en set ionnant un mode der èglement retenu. Pour les commandes et réput éeconcil ue (accord sur la marchandise et le prix). La commande est automatiquement annulée à défaut de saisie de vos coordonnées bancaires ou d'accord de paiement sur l'est ede paiement sécurisé. La commande ne sera traitée qu'après val idat ion du paiement par LDL GPo. L'escommandes transmissà LDL GPo sont irrévocable spour l'eCl ient dès val idat ion du paiement par LDL GPo. Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un Client ne pourra être prisen ou àvot reconsil l'er labit ué) et confirmée par nos services Dans l'ecasoù l'eCl ient passe une commande à LDL GPo, sans avoir procédé au paiement del a (l'es) commande(s) précédente(s), ou en cas de retard de paiement ou de dépassement d'encours, LDL GPo pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans quel eCl ient ne pouisseprét endre àunequé conqueindemit é. concernée, sansquel eCl ient nepuisseprét endre àuneque conque indemit é.

Article 3 – PRIX – La list edesprix v endeur neconst it uepasunev ent e El lepeut êremodifiéeunil at éral ement sansinformation préal able limes chandissisont facturées au prix convenu lors de la passation de la commande, dans la limite du délai d'option (fixé à 3 jours dans le cas d'un devis) et des conditions économiques générales (taxes taux de change, ...) au moment del a liviriaison. Audelà du délai d'option, il appartient au Client de se rapprocher de nos services afin d'établir un nouveau devis. Dans le cas des produit sindexés sur une de vise: tout eviariation deplius de 2% à a défair eur de Lib CPo, du cours de la devise par rapport à l'euro définie le jour de l'offre, sera répercutée le jour de la facturation. Tous les prix s'entendent nets en euros, TVA et toutes autres taxes, frais de transport et d'assurance fret non compris, départ entrep6 de Lib CPo. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à a charge de l'acquéreur. Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que Lib CPo serait amené àcct royer compt et enu deses résul t at sou del a prise en charge par I e Cl ient de cert aines prest at ions Aucun excompt en estra consent i en cas de paiement. accept at ion écrit édenot repart.

Article 4 – PAIEMENT- Tout règl ement versé à LDL GPo nessurait fire considéré commedearnies. Sauf conditions particul ière expressément écrit sou conditions spécifiques accordées au Cl ient après ét ude de son dosign. Il se paiement s'doivent fire exécut és par virement à la commande cart e bancaire ou par chèque à a commande Aucun paiement en expècenessra accept é.

LDL GPo seréssry el edroit dédemander un chèquedebanqueau Cl ient dans le casoù esommes engagés sraient import ant se Dans le casoù LDL GPo accept er ait un paiement par trait el e Client doit I a I ui rit our ner accept éet domicil léedans un dél ai defuit jours; Les frais sont à a chargedu Cl ient, à défaut der et our del a trait eaccept éedans le dél ai ment ionné, Il epaiement deviendra immédiat ment exigible. En cas d'avoir, celui-ci est utilisable durant 1 an à compter de sa date d'établissement, au-delà de ce délai il n'est ni remboursable, ni imputable sur une facture. En cas de paiement échelonné, expresément accept é par LDL GPo, Il enonpaiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiat ement exigible la tot al it é du prix, qué I exquesoient I esconditions convenues antérieurement même si les échéances ont donné lieu à l'établissement de traites accept able s; il en ser a demêren casdev ent e decession, der emiseen nant issement ou d'apport en société de son fonds de commerce par le Client. LDL GPo peut retenir la livraison des marchandises concernées jusqu'à la représentation de la garantie du paiement. En cas d'encours, celui-ci ne sera accepté qu'à partir de 3000 € H.T. de commande mensuelle et dans la limite d'autorisation de votre encours. Tout sel se commandes que nous accept ons I esont et usu du fait quel e Cl ient présent el es garant ies financières suf fisan ntes et qu'ili règlera effectivement les sommes dues à un réchéance. En cas de refus par le Client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce der nier, LDL GPo pour ra refuser d'honorer la (les) commande(s) passée(s) et de livr à L DL CPo . L eCl ient acquete sans réserve de recevoir ses factures du vendeur exclusivement par voie électronique, conformément à l'article 289 bis du codegénér al

Article 5 - LIVRAISON ET TRANSPORT - L DL GPo se charge de l'expédition par le transporteur de son choix, sansquecé a nemodif iel es règl esci -desous L esf rais deport sen sus, cal cul és en fonct ion du poids, sont à a chargedu Cl ient.

5.1 Risquest transport — Lematériel est toujours considéré commevendu, réceptionné et accept é dans les établissements de LDL GPo. Les risquest péril sdut ransport (notamment perte, détérioration ou vol) sont à la charge du Client. Il appartient au Client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves sur les documents de transport et deprot est at ions mot ivées par let re recommandée avec A/R dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 du code decommerce et dont copieser a dressée simul tanément à LDL GPo, ser a considér é commeaccept é par le Client. La responsabil it é de DL GPo nepeut en aucun casêr enissen causepour desfait sen cours det ransport, dedet ruction, avaries, per te (sauf dans les conditions ment ionnées ci-desus) ou vol, mêres et le a clois l'etransport eur.

5.2 L ieux del iv raison- La livraison s'effectue par remise directe de la marchandise au Client, par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention du Client, par remise des marchandises à un transporteur, ou au lieu indiqué par le Client sur le bon de commande. En cas d'absence lors del a livraison, une deuxèmeprésent at ion, aux fraisdu Client, est éfect uéepar le transporteur ou son représent ant ;en cas dedéfaut der et ir ement au lieu der et rai indiqué le mat ériel est général ement ret our né L DL CPo qui seréservel edroit dedisposer du mat ériel non ré clamé et de reporter à une date ultérieure l'exécution de la commande laissée en souffrance par le Client sur d'autres matériels.

5.3 Dél ais del ivraison. Les dél ais del ivraison sont donnés àt it re indicat if et informat if ; I s dépendent not amment del a disponibil it é cheznos furnisseurs et des transport eurs L DL &PRO s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués en fonction du délai logistique de référence dans la profession. Même en cas d'acceptation transport uns EDL GPRO s'enforce de respecter les delais de invisión indiques en fonction du delai logistique de reference dans la profession. Mente en cas d'acceptation de crit ededél aisf ermes, LDL GPO est dégagéedepl en droit det out engagement rel at if aux dél aisdans les cassuivants: al éast echniques, déf ail l'ancedu transport eur, forcemaj eur e, cas fort uit, inexact it ude ou déf aut de renseignement à our nir par le Cliebtel, ai différé à la demandedu Client, absencederègl ement ou règl ement incomplet, ret ar del iésaux formal it ésdouanières. SiL DL GPO n'est pas en mesure de fournir le produit commandé, nous vous en informerons et nous vous proposerons la livraison d'un produit équivalent ou un avoir de la valeur du produit indisponible

Al a réception des marchandises, le Client doit immédiatem Bolécepetrionnier leur état et leur conformité par rapport au contrat. Sans préjudice des dispositions All a réception des marchandises, le Client doit immédiat embeble equandine le urêt at et leur conformité par rapport au confrat. Sanspréjudice des dispositions de produits l'intérent et al. Le Poques et le cas de vices apparents ou de produits manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur l'esproduit s l'irés ne sera acceptéepar LDL GPo quesiel est est et exterparent dans les 3 jours suivant sla livraison des produits l'appartient au Client defourchest les justifications quant à a réal it é des vices ou manquant sconstat és Danscecas le Client pour ra demander le remplacement desarticles non conformes et /ou le complément apport er pour combler les manquant saux frais de LDL GPo sans que le Client puis se prétendre à une quelconque indemnité ou à l'annulation de la commande La récept ion sans réserve des produit scommandés couvret out vice apparent ou manquant. La réclamation et fectuéepar le Client dans les conditis et set on les modal it és décrit espar le présent articlenes uspend pas le paiement par le Client des marchandis esconcernées.

Article 6- RECLAMATION SERVICE APRES VENTE

6.1 Récl amat ion Toutes les réclamations, quelle qu'en soit la nature, relatives à un défaut des marchandises livrées, à une inexactitude dans les quant it és un vice apparent, un manquant, une référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commandepar L DL CPo, doivent êreformul ées par écrit (au ServiceTechniqueou àvot reint et locut eur habit ue) dans un dél ai de3 jour s'arécept ion des mar chandises, sans négliger les recours cont rel et ransport eur, àdéf aut de quoi l'edroit à écl amat ion casera d'être acquis. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de cette réclamation. Le Cl ient doit permet reà L DL GPo d'effectuer toutes les opérations de vérification sur site relatives aux réclamations.

6.2 Poc édureder et our — Lesét iquet tescol léasur tout es lespièces sont indispensables pour la garant le Les embal lages doivent fire conservés en parfait ét at . Dans le cas inverse le Client ne paut bénéficier de son droit à réclamation et doit verse la somme de 35 € H.T. afin de couvrir les frais de conditionnement des pièces dont l'emballage d'origine aurait disparu ou aurait été trop détérioré. Tout retour de marchandise nécessite l'accord préalable de L.DL. GPo et un numéro der et our . L. eClient recevra par le moyen jugé le plus opport un paur DL. GPo un accord de retour. Le Client dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de 7 jours pour effectuer

I en et our des mar chandises défect ueuses chez. LDL GPo ; A défaut der expect decest ipul at ions, le colis retourné sera refusé. Le retour des marchandises s'effectue aux frais du Client. Per contre les frais der envoi une fois le SAVeffect ué incombent à LDL GPo. A défaut d'accord concernant le retour d'une marchandise, toute mar chandiser et our née sera tenue à la disposition de l'acheteur à ses frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention ét ant à a chargedu Client.

Article 7 - GARANTIE

7.1 <u>Brant ieconstruct eur</u> Pour les produits disposant d'une garantie spécif iqueconstruct eur (prissen chargedel a garant iedirect ement par leconstruct eur, ou garantie sur sit e ou extension de garantie spécifiqué, le Client devra contacter direct ement leconstruct eur, sans passer par LDL GPo, laqué le ne four nit aucune garantie contractuelle quant à ces produits sous réserve de l'article 7.2. LDL GPo refuser a tout retour demarchandise dans cecadre et nepour ra êret enue pour reponsable d'une quelconque défaillance du constructeur dans le cadre decet tegrarantie

7.2 Garantiecommercial e — Gabellad :Lesproduitssont garantispar leconstructeur et àdéfaut par LDLPCopendant uneduréede 2 ans àcompt er del a dat e del ivraison, sauf pour des conditions particul ières expressément signifiées. Les produits del a section «Coin des Affaires »sont garantis 3 mois Danstous les cas, les articles d'une valeur unitaire inférieure à 25 € H.T. ne sont garantis que pendant une durée de 12 mois àcompt er del a dat edel ivraison. Les loigniet s, les jeux vidéo, les consommables (cartouches, toners ...) ne sont pas garantis par LDLC-Po. Les bat teries, les moiniteurs LCD, les écrans deport ables sont garant is dans les durées limites del a garantie constructeur Garanties confort et expert : Wor églement laps édes vez s blit sons cons

crireau@ick

7.3 Parant iel égal e Au tit redel a garant ied sovices cachés ou del a non-conformit é L DL GPo nes er a tenueque du remplacement sans fraisou à a réparation des marchandises défectueuses sans que le Client puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régul ièrement la propriét é du Client et qui sont entièrement f abriqués par DL GPo. Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues. Cette garantie ne concerne que les vices cachés; nos client sét ant des profesionnés, levice caché s'entend comme un défaut de réalisation du produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le Client. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et nos Client sont réput és avoir rœut out es les informations te liniques ret at ives à nos produits. Cet te garantie est l'inté éaux 6 premi es mois d'utilisation, la garantie cessant de plein droit à l'issue de cette période. Notre garantie cesse de plein droit à l'issue decet tepériode dès lors quenot re Client nenous a pas avertis du viceal l'égué dans un dél ai devingt jours franc à partir desa découverte La chargedel a preuve del a dattéidation de nos produits et du jour de la découvert et du viceincombea u Client. Enfilie DL GPo ne sera tenue à aucune garantie d'éviction du fait des tiers.

7.4 __ L DL GPo ne peut en aucun cas être tenue pāwclresjøonslætgerdætlæperte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les matériels ou supports (disquettes, disques durs...) qui sont retournés pour une intervention technique, que les produits soient sous arant ieou non. L DL GPo s'engage uniquement àssur et l'empl acement despièces défect ueusset l'a réparat ion des dommages desmar chandisse our niesau Cl ien t par sessoins Si I ematériel nepeut être rempl ace par un matériel ident ique il ser a proposé au Client un matériel équivalent ou supérieur. Dans ce dernier cas, le Client aura à s'acquitter de l'éventuelle différencedeprix. Sous réserve des disposit ions l'égal es impérat iv es l'a responsabil it é del. DL GRO. comest strict ement l'imitéeaux obligation soléd in inseux présent es conditions ou, l'ecaséchéant, aux conditions expresses L DL C -RO. comnepeut en aucun cas êret enuepour responsable des dommages matériel set immatériel squi interviendraient au cour setu dépannage L DL GPo nepeut êre responsable au utilitre del a garant iedes pannes ou dommages résult tant direct ement ou indirect ement dans les cas suiv ant s: tout ent reposage sans protection ou prolongé, tout enégligence er eur de raccor dement ou de manipul at ionentretien et usage d'équipement non conformes aux spécificat ionst exhiques du vendeur ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou cacessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement ou à secdisposit if sele accor dement ou a secdisposit if sele accor dement ou a secdisposit if sele accor dement ou a secdisposit if sele accor dement ou en cas des all lit eou imposibil it é defournit ure du const ruct eur, l'eCl ient nepeut ser et ourner conttrêl. GPo, laquelle n'assumera aucune responsabilité en matière edegar ant iesur l'esproduit secceonst ruct eur. L DL GPo décl inet out ersponsabilité pour les dommages résultant

Article 8 – RESERVE DE PROPRIETE - Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire ou l'encaissement des traites acceptées ou d'autres titres émis aux fi ns de règlement du prix, même en cas d'octroi de dél ais depaiement. Tout ecl ause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite. Le Client s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocket dont L DL CPo revendique l a propriét é. A déf aut L DL CPo a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier de justice aux frais du Client. L DL CPo pour ra interdireau Cl ient deprocéder à a revent el a transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement. Pour garantir les paiements non encore effect ués de not amment l esol dedu compt edu Cl ient dans les écrit ures del DL CPo, il est expressément stipul é quel es droit sir ét at if saux marchandises livir ées mais impayées ser eport e ont sur l'es marchandises ident iques en prov enancede. L DL CPo en stock chez le Client, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou l'ivir aison détermée à compt et del livir aison, l'eCl ient est constitué déposit aire et gar dien desdit es marchandises.

Article 9 – CLAUSE RESOLUTOIRE - En casdenon -paiement et à moins que nous préférions demander l'exécution pleine et entière de la vente, nous nous réservons l edroit derésl ier l a vent eaprès mise en demur e ret éesans et et sous un dél ai de4 es l'v rés, l'es frais de ret our resolute de l'acheteur et les versements effectués nous étant acquis à titre de clause pénale, sans préjudice de tous dommages et intérês que L DL CPo pour rait faire val oir à l'égard du Client.

Article 10-RESPONSABILITE - Sous rést ve des dispost ions légal esimpér at ives, la responsabilité totale et cumulée de LDLC-Pro, quelle qu'en soit la cause, est limitée au montant payé par le Client à LDLC-Pro au titre de la commande concernée. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de LDLC-Pro les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre LDLC-Pro par le Client du fait des dommages subis par un tiers. La responsabilité de LDLCPro.com ne saurait en outre être engagée en cas de survenance d'un quelconque dommage aux données du Client, ce dernier devant procéder à ses frais à la sauvegarde de celles-ci. Ces données ne seront en aucun cas réimplantées par LDLC-Pro sur les matériels en cas de perte. En tout état de cause, LDLC-Pro est dégagées de toute responsabilité et ne saurait être tenue à une indemnité dans les cas de force majeure.

Article 11 - PROPRIÉTÉ INTELECTUELLE - Tous les document stechniques, fiches produit s, produit s, phot ographies remisianosclient s demaurent la propriété e xclusive du four nisseur ou de Cou pel DLC, seul stitul ais eles droit s de propriété intellectuel leur ces document s, et doivent lui êrer en dus àca demande. Sauf accord préal able écrit, les Clients engagent à nefaire aucun usage deces document s, susceptible deporter at tente aux droit s de propriété industrielle ou in tellectuelle du four nisseur de Coupel DLC.

Article 12 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL - Leclient et informé que LDL GRO col l'ext edes données àcaract è repersonnel du Client ; cet rait ement informatisé a pour final it é la gestion declient set prospectes données sont conservées pour une durée maximal ede 10 ans àcompt er del a fin del a rel ation commercial e et sont destinées au personnel habilité DE LDL C-RO, aux services chargés du contrô e, aux organismes, auxiliaires dejustice et officiers ministériel s dans lecadre de leur mission der ecouv rement decréances. L'edroit d'accès et der extification aux données concernant l'eclient peut ê reexercé auprès de LDL CRO.

Article 13 - RÉFÉRENCES - Sauf refusexpressdu CL ENT préal abl ement à a signat ure desprésent es, L DL C RO est aut orisé àut il isse et reproduirel enom , l el ogo et l a marquedu CL ENT sur t out support promotionnel au tit rederéférence commercial e; A cet égard, l eCL ENT concèdeà. DL CRO unel icence mondial e non - excl usiv e non-transmissibl e sans redevance et révocabl e pour l a duréede protection dessidroits de propriété intelle l esur ses logos et marques, sur tout support. L eCL ENT garantit avoir tous les droits de propriété intellectuelle nécessaires et que cette utilisation par LDLC PRO n'affectera et n'enfreindra pas les droits d'un tiers.

Article 14 – PRESCRIPTION - CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE – Par dérogation à l'article 1.110-4 récl amation CI ient nessra recevabl epassé un dél ai de1 aixompt et del a dat edel a commande. Concil iat iopréal abl et obligat oit es Part ies décl arent leur intention der et per or priorit é une sol ut ion amiable à out l'it iger ésul tambot amment de l'application ou de l'interprétation du présent contrat. En l'absence d'accord amiable dans un dél ai maximal de un mois àcompt et del a sur venance du l'it ige; tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties seront soumis au Tribunal de Commerce de LYON, qué l'exquescient l'excondit ionsdevent et le lieu decommandeou del al liv raison, et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réser vant l'edroit desaisr l'efbunal t errit or immente compétent dont relève le siège du Client. L'attribution de compétence est générale et s'applique, qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé. L'ef rançaisest l'a seul el angueproposéepour l'application du cont ratLe présent contrat est régi par la loi française. L'application de la Convent ion delvenesur l'a vent eint er nat ional edemar chandissest expressement écart ée L ef ait pour L DL GPo de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une desqué conquescl aussades présent es, nepeut v al oir renonciat ion àcepré val oir ul t'érieur ement deces mêtes cl aussa